Chers parents,

Dans quelques mois, votre enfant entrera en 1^{ère} secondaire. Les démarches d'inscription dans l'établissement de votre choix commencent à vous préoccuper...

Voici les informations importantes et les dates-clés à bien noter :

- 1) Le **site internet** de la CIRI (Commission inter-réseaux des inscriptions) : www.inscription.cfwb.be
- 2) Le numéro de contact gratuit de la CIRI : **0800/188.55** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.
- 3) L'application « CIRI parents », disponible sur : https://monespace.fw-be.be/
- 4) L'adresse mail de la CIRI : <u>inscription@cfwb.be</u>
- 5) Le **26 janvier à 18h00** : la séance d'information en ligne sur https://www.youtube.com/watch?v=-UpBTrMEtAw
- 6) **Avant le 28 janvier** : L'école primaire de votre enfant vous transmet toutes les informations nécessaires ainsi que le Formulaire unique d'inscription FUI.
- 7) Du **14 février au 11 mars**: la période d'inscription. Les parents viennent déposer le FUI dans l'établissement scolaire de 1^{er} choix. Tous les FUI déposés durant cette période sont enregistrés par les établissements scolaires. <u>L'ordre d'arrivée n'a aucun impact sur le classement !</u> Il est donc inutile de se précipiter le matin du 14 février... Nous afficherons bientôt sur notre site ainsi que sur notre porte d'entrée les heures où le secrétariat est disponible pour enregistrer votre demande d'inscription.
- 8) Du **12 mars au 24 avril** : le classement de la CIRI basé sur le décret « inscriptions ». <u>Nous vous rappelons que l'Institut Saint-Louis n'a aucune influence sur le classement !</u> Nous enregistrons simplement les demandes d'inscription dans notre établissement et nous les transmettons à la CIRI.
- 9) À partir du 25 avril : la reprise des inscriptions. Habituellement, nous avons déjà à ce stade plus de demandes d'inscription que de places disponibles. Nous continuons d'enregistrer les demandes mais celles-ci sont ajoutées en fin de liste d'attente. Si vous avez une quelconque priorité d'inscription (grand frère ou grande sœur actuellement en secondaire dans notre établissement, etc.), il est nécessaire de la faire valoir durant la période d'inscription (entre le 14 février et le 11 mars).

Nous savons que la période d'incertitude qui s'annonce n'est pas facile pour vous, chers parents, et nous vous souhaitons dès lors toute la sérénité nécessaire pour la traverser.

Cordialement,

L'Institut Saint-Louis.